



# AVIS PUBLIC

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2026/2027/2028 ET DU BUDGET 2026

### AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra le mardi 27 janvier 2026 à 19h00 pour être tenue à la salle du conseil Marlène Langlois, 17 route 122. Le conseil municipal de Sainte-Clotilde-de-Horton procédera à l'adoption du plan triennal d'immobilisation 2026/2027/2028 et du budget 2026.

Il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture de l'avis de convocation ;
3. Présentation et adoption du plan triennal d'immobilisation 2026-2027-2028
4. Présentation et adoption du budget 2026
5. Période de questions
6. Clôture de l'assemblée.

Donné et affiché à Sainte-Clotilde-de-Horton, ce 6<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2026.

Michael Bernier  
Directeur général et greffier-trésorier